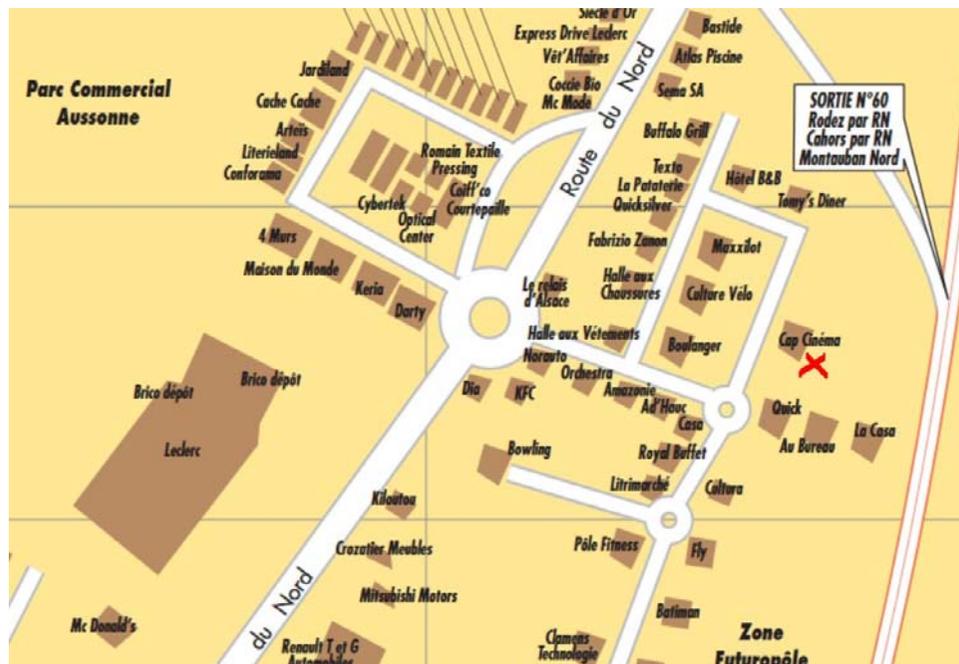


Entrée libre sur réservation préalable - Nombre de places limité



CGR CINEMAS

Futuropôle — 245, avenue André Jorigne  
82000 MONTAUBAN

## A l'occasion des 70 ans de la CNAPE

(Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance)



Les associations

*ANRAS—RELIENCE 82—Sauvegarde de l'Enfance 82*

*Et la CNAPE*

Vous proposent une conférence

*Le mardi 05 février 2019 de 9h à 13h*

Au CINEMA CGR

Futuropôle — 245, avenue André Jorigne — 82000 MONTAUBAN

## L'intérêt de l'enfant

*Une notion complexe en protection de l'enfance*



Renseignements

tel : 05.63.21.12.12

Courriel : [conference-cnape@adsea82.fr](mailto:conference-cnape@adsea82.fr)



### Conférence L'intérêt de l'enfant – Une notion complexe en protection de l'enfance

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a mis au cœur de son dispositif la notion d'«intérêt de l'enfant», dont la loi du 14 mars 2016 confirme la place centrale. C'est cette notion qui doit guider les professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, magistrats mais aussi familles d'accueil) dans les décisions qu'ils prennent pour protéger un enfant. Mais qu'est-ce que l'« intérêt de l'enfant » et quelle est l'origine de cette notion ? Comment peut-elle être comprise et évaluée ? Comment les professionnels interprètent-ils ce qui relèverait de l'intérêt de l'enfant ?

Dès la fin du 19e siècle, l'enfant se voit reconnaître des droits propres. Mais c'est surtout la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, signée par la quasi-totalité des pays au monde, qui marque cette évolution et révèle la complexité de cette notion pour le moins équivoque. La conférence du 5 février 2019 donnera l'occasion de voyager à travers l'histoire de cette notion, ses usages et les controverses qu'elle continue de susciter.

#### Les intervenants :

**Isabelle Amiel** est coordonnatrice des politiques jeunesse au sein du Service Éducation d'un Conseil Départemental. Éducatrice spécialisée de formation initiale, elle a en outre une expérience de plus de 20 ans en prévention et protection de l'enfance. Elle est titulaire d'un Master 2 en Sciences de l'Éducation et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale.

**Béatrice Brauckmann** est inspectrice à l'Aide Sociale à l'Enfance en Île-de-France. Éducatrice spécialisée de formation initiale, elle est titulaire d'un master 2 en droit sanitaire et social obtenu à l'université Paris II Panthéon-Assas.

**Salim Behloul** est doctorant en sociologie et formateur responsable de l'enseignement juridique dans une école de travail social en Île-de-France. Il a travaillé comme éducateur dans le champ de la protection de l'enfance.

*Béatrice BRAUCKMANN et Salim BEHLOUL ont co-écrit en 2017 un ouvrage intitulé « L'intérêt de l'enfant. Genèse et usages d'une notion équivoque en protection de l'enfance » (L'Harmattan) et ont obtenu le prix du coup de cœur 2018 du salon du Livre du travail social IRTS-Caen.*



**Fabienne Quiriau** est Directrice Générale de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance (CNAPE)

**Laure SOURMAIS** est responsable du pôle Protection de l'Enfance à la CNAPE

Mardi 5 février 2019 de 9h00 à 13h00  
CGR Cinéma à Montauban

8h30 à 9h00 : Accueil des participants

9h00 : Introduction

9h15 à 11h00 : *L'intérêt de l'enfant, une notion en débat en protection de l'enfance* (Isabelle Amiel, Béatrice Brauckmann, Salim Behloul)

11h00 à 11h30 : Echanges avec la salle

11h30 à 12h30 : *La relation entre l'intérêt de l'enfant et la prise en compte de ses besoins fondamentaux* (Fabienne Quiriau, Laure Sourmais)

12h30 à 12h45 : Echanges avec la salle.

12h45-13h00 : Conclusion

Vous avez la possibilité de pré-réserver en ligne, sur le formulaire d'inscription  
l'ouvrage de **Béatrice BRAUCKMANN et Salim BEHLOUL**

« *L'intérêt de l'enfant. Genèse et usages d'une notion équivoque en protection de l'enfance* » (L'Harmattan)

Le paiement de 23€ par exemplaire se fera sur place le jour de la conférence

Pour participer, rendez vous sur le formulaire en cliquant sur le lien accessible directement dans le corps du mail que vous avez reçu.

L'adresse correspondante est :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc9apimZDXD7aWN8Bxrx\\_uNbfTPA9vuhoo-jTkN5pTkmx\\_cvg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc9apimZDXD7aWN8Bxrx_uNbfTPA9vuhoo-jTkN5pTkmx_cvg/viewform)

En cas de difficultés, pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre au 05.63.21.12.12 ou par mail à [conference-cnape@adsea82.fr](mailto:conference-cnape@adsea82.fr)